

## Les urgences de Mondor de nouveau en grève

**Les Urgences de l'hôpital Henri MONDOR de Créteil rejoignent le mouvement de grève des services des urgences AP-HP.**

Malgré la grève des urgences de Mondor en janvier 2019, malgré le protocole de sortie de grève signé le 22 janvier 2019 par les syndicats SUD et CGT, après accord des personnels. Ceux-ci ont décidé de se remettre en grève.

Et cela, malgré la réunion du jeudi 18 avril, avec la direction locale et Martin Hirsch venu présenter ses réponses aux revendications des services d'urgences en grève.

Au bout de 2 heures d'échanges, Martin Hirsch n'a convaincu personne. Du médecin urgentiste à l'aide-soignant, tous ont décrit leur mal-être, leurs conditions de travail qui se dégradent, les risques d'erreurs qui se multiplient, le manque de paramédicaux et de médecins qui atteindra un seuil critique cet été...  
Aucune réponse concrète aux problèmes soulevés.

Au vu de l'activité des urgences de MONDOR, aux alentours de 72.000 passages par an, en se référant au rapport des urgences et SAMU de France de 2011, qui fait autorité partout en France, ce sont 78 infirmiers et 69 aides-soignants qu'il faudrait pour faire fonctionner au mieux notre service des urgences, au lieu des 56 infirmiers et 48 aides-soignants accordés suite à la grève de janvier 2019.

Un préavis de grève a été déposé aujourd'hui par le syndicat SUD Santé, celui-ci prendra effet dès le mercredi 24 avril à minuit, dans la nuit de mercredi à jeudi 26 avril.

La direction locale à 5 jours pour ouvrir des négociations.

Créteil, vendredi 19 avril 2019

contacts

Eric TRICOT  
David JACQUELIN  
Jean-Claude LAMART